

## *Dynamique sociale et dynamique spatiale d'une capitale africaine : Lomé*

Yves MARGUERAT

La croissance des grandes villes d'Afrique depuis deux ou trois décennies est spectaculaire, mais elle est loin de présenter partout les mêmes caractères. Ces différences, légères ou marquées, ne peuvent se comprendre que par les traits particuliers d'une histoire plus longue, de l'ordre du siècle dans la plupart des cas. De ce rôle de l'Histoire pour comprendre les réalités d'aujourd'hui, Lomé est un exemple remarquable, car sa dynamique spatiale est sous l'influence directe d'une évolution sociale originale. On peut dire, schématiquement, que Lomé n'est pas une « ville coloniale », créée de toutes pièces par une administration omnipotente (comme la plupart des capitales africaines), et qu'elle n'est pas non plus une « ville traditionnelle », née d'un noyau villageois lentement mûri. La capitale du Togo est une « *ville africaine non autochtone* » : c'est de là que découlent les singularités de son mode de développement urbain, qui sont le produit de son premier demi-siècle d'existence.

### Les origines légendaires

Selon la tradition la plus répandue — mais pas unique —, l'un des petits groupes éwé qui s'étaient éparpillés après avoir quitté Notsé vint, au XVII<sup>e</sup> siècle, s'installer sur le cordon littoral où se dresse aujourd'hui la ville de Lomé (fig. 1). C'est la présence d'arbustes appelés en éwé « alo »<sup>1</sup> qui aurait fait baptiser le lieu « Alo-mé » (« parmi les alo »). Qui fut le fondateur : Djitri ? Konou ? Les récits divergent et les connexions généalogiques sont loin d'être évidentes.

Par la suite, un incident entraîna l'abandon du site : on aurait empoisonné l'unique puits du village. Les Ewé allèrent se réfugier à quelques kilomètres plus à l'est, à Bé — « la cachette », fondée par « Adéla » (« le chasseur ») —, à l'abri d'une forêt épaisse qui les dissimulait aux regards d'éventuels agresseurs. Ont-ils vraiment créé Bé ou y trouvèrent-ils des autochtones pla, comme ceux qui, un peu plus à

1. Probablement *Sorindeia warneckei* (une anacardiacee aux fruits comestibles). Peter A. SCHAEFER, botaniste à l'Université de Lomé (information orale).

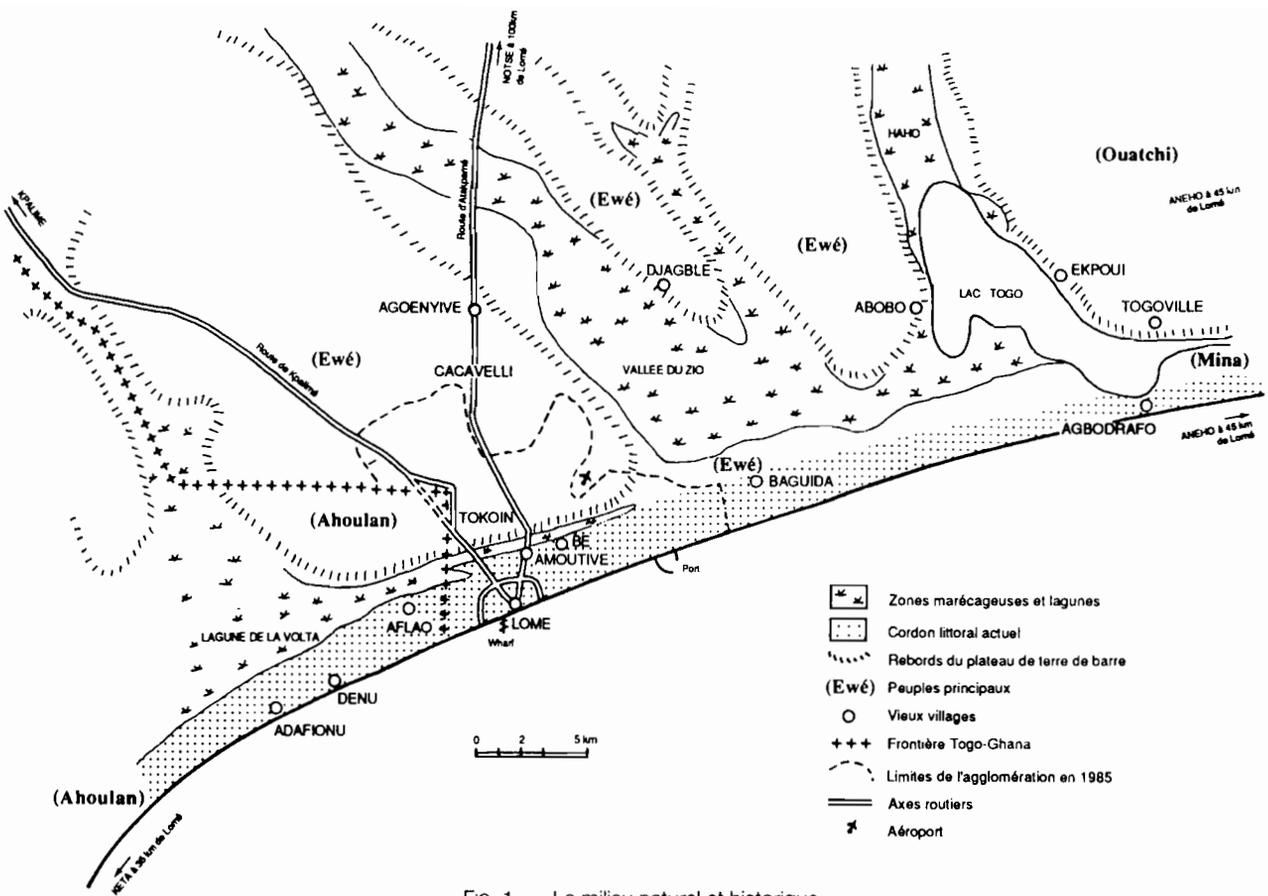


FIG. 1. — Le milieu naturel et historique

T'ouest, peuplaient le vieux village d'Aflao? Y furent-ils précédés ou suivis par un autre groupe éwé (ou adja) venu de l'est, porteur de la divinité « Nyigblin », qui aurait cheminé en longeant les lagunes et fondé Togoville? Là encore, on ne sait.

2. Aujourd'hui du côté ghanéen de la frontière, mais formant de fait un faubourg de Lomé.

Ces bribes de mémoire sont l'héritage d'une histoire très compliquée et très violente : aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les peuples de la région vont et viennent, se désagrègent et se recomposent... Il est d'autant plus difficile d'être affirmatif en ce domaine que la définition des présences d'installation est ce qui fonde la légitimité du pouvoir des autorités « traditionnelles » que les autorités coloniales instaurèrent chefs de cantons d'Amoutivé et de Bé, et donc celle de leur mainmise (selon le droit moderne, avec des titres fonciers personnels) sur les terres jusqu'alors — vraisemblablement — collectives ; celles-ci forment aujourd'hui une bonne partie de l'espace urbain, à forte valeur marchande. Remettre en question la tradition officialisée à l'époque coloniale est donc remettre en jeu des intérêts matériels considérables, ce qui ne prédispose certes pas les informateurs à l'objectivité scientifique...

La seule chose sûre est qu'il y a eu *rupture dans le peuplement de Lomé* : la ville d'aujourd'hui, commerçante, ouverte sur la mer, ne dérive pas du vieux village de Bé, paysan, tourné vers la lagune. Bé était aussi (et reste de nos jours) un important centre religieux, dont les prêtres de la forêt sacrée recevaient leur initiation dans celle de Togoville. Bé, Agoényivé et les villages voisins formaient une sorte de communauté politique paisible, unie par le culte de Nyigblin, sous l'autorité morale de Togoville. Les activités des villageois étaient la pêche en lagune et surtout, au-delà de celle-ci, l'agriculture sur les sols fertiles du plateau, où se multipliaient les hameaux. Vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, des groupes essayèrent vers l'ouest, fondant en particulier Amoutivé (« les deux arbres poussant dans l'eau »). Tous ces villages tournaient le dos à l'Océan, dont les séparait d'ailleurs une brousse opaque. Ce fragment du littoral, entre Kéta, à l'ouest, et les actives cités « mina »<sup>3</sup>, à l'est, autour d'Aného, était donc à l'écart de toute activité maritime, hormis quelques pêcheurs ahoulan<sup>4</sup>, qui implantaient leurs campements de plus en plus à l'est.

### La naissance d'un pôle commercial majeur

Tout fut déclenché par la création, en 1874, de la colonie de *Gold Coast* par les Britanniques : pratiquement tout le littoral aujourd'hui ghanéen y était englobé, y compris le pays ahoulan, annexé contre sa volonté. Après l'avoir rachetée aux Danois en 1850, les Anglais avaient évacué cette côte en 1855. Il s'y était alors développé des bourgades qui commerçaient librement avec les navires européens. Une classe de marchands entreprenants s'était constituée, dont l'évolution avait été accélérée par la présence des missionnaires de la Mission de Brême aux environs de Kéta à partir de 1853.

Bien plus encore que la tutelle politique, ce que ces marchands rejetaient était les lourdes taxes douanières que l'Angleterre avait instaurées sur toute la côte. La réponse fut de glisser vers l'est, vers des côtes encore exemptes d'autorité coloniale, où germèrent de nouveaux points de commerce, qui concurrencèrent rapidement les anciens sites désormais soumis aux Britanniques. Ceux-ci réagirent en débordant à leur tour vers l'est : ce fut, d'abord en 1878, l'annexion de l'actif centre de contrebande de Denu (à quelques kilomètres de Lomé) et surtout, en décembre 1879, celle du village d'Aflao, sur le littoral duquel s'était développé un pôle commercial dont le nom de « New Sierra Leone » indique bien quels étaient les promoteurs<sup>5</sup>.

3. Expression peu précise mais commode pour désigner le groupe de négociants d'origine diverses (y compris, depuis les années 1835-1850, les rapatriés du Brésil) qui animait le commerce dans la région d'Aného.

4. Ou Anlo : Ewé maritimes, pêcheurs et commerçants, de la région de Kéta.

5. Les Sierra-leonais, esclaves libérés en haute mer par la flotte anglaise et déposés à Freetown, étaient devenus de très actifs intermédiaires commerciaux sur toute la côte.

C'est de cette annexion de 1879, qui installa la frontière là où elle est encore aujourd'hui, qu'est véritablement née Lomé<sup>6</sup>, ou, comme l'on disait alors, « Beh Beach ». Dans les années 1880-81, les commerçants ahoulan et sierra-leonais affluent, que rejoignent bientôt leurs homologues Mina de l'est, puis des Haoussa descendant du nord. Dès 1882, des compagnies européennes s'implantent à leur tour, une anglaise et surtout des allemandes : les villes de Brême et de Hambourg ont commencé une expansion commerciale outre-mer dynamique, mais qui ne bénéficiait encore d'aucun soutien politique, car Bismarck trouvait la colonisation coûteuse et inutile.

Cet essor commercial de Lomé se faisait essentiellement en fonction d'un nouvel axe terrestre qui s'était créé : Lomé — Kpalimé — vallée de la Volta, pour donner à l'empire ashanti et à ses anciens vassaux du nord un accès à la mer qui échappât à la mainmise anglaise. Les autorités coloniales de Kéta, qui voyaient leur échapper un trafic d'importation de plus en plus important, en étaient exaspérées, et, en juin 1884, se firent vraiment menaçantes pour exiger des gens du littoral encore indépendant l'expulsion des commerçants allemands.

Mais Bismarck venait de changer de politique : pour maintenir l'équilibre européen, il lui fallait prévenir les querelles coloniales. Il entreprit donc d'organiser, sous son arbitrage, une conférence à Berlin, prévue pour l'hiver 1884-85. Pour parler décentement de colonies, il fallait en avoir : l'explorateur Gustav Nachtigal fut dépêché en Afrique pour signer quelques traités sur la côte. Le littoral togolais ne figurait pas à son programme, mais, lorsqu'il y passa, les commerçants allemands et leurs associés africains vinrent le supplier de leur accorder la protection du Reich contre les menaces britanniques. Le traité signé à Baguida le 5 juillet 1884 (renouvelé le lendemain à Lomé) proclama donc le « protectorat » allemand sur le Togo<sup>7</sup>. Un commerçant allemand de Lomé fut proclamé consul impérial provisoire.

L'année suivante, un début d'administration coloniale s'installa à Baguida. En 1887, elle s'était un peu étoffée et se transféra à Aného, ville alors nettement plus importante, que les Français avaient abandonnée aux Allemands à la fin de 1885.

Alors que les autres sites commerciaux de la côte (Baguida, Agbodrafo, Aného, Grand-Popo...) font, dans ces années-là, un commerce où les exploitations (huile de palme, coprah, coton...) l'emportent nettement sur les importations (tissus, alcools, tabacs, armes et poudres...), Lomé reçoit, en valeur, deux fois plus qu'elle n'exporte : c'est donc avant tout un centre d'importation en gros des marchandises européennes pour leur redistribution dans l'intérieur du continent.

Cette *fonction de redistribution* qui est à son origine, Lomé ne l'a, jusqu'à nos jours, jamais perdue. Les armes ont disparu, mais pour les tissus ou l'alcool, la capitale du Togo reste un centre de gros d'envergure continentale. Sans avoir officiellement le statut de port franc, Lomé a toujours tiré une grande partie de sa prospérité d'être, discrètement mais efficacement, l'une des grandes plaques tournantes du commerce africain.

## Capitale politique et capitale économique

En 1897, l'administration coloniale allemande vint s'implanter à Lomé. Elle cherchait probablement à s'éloigner du voisinage des traditionnels adversaires français, et certainement à profiter d'un pôle en pleine expansion. Peut-être espérait-elle aussi obtenir par la suite le territoire ahoulan sous domination anglaise en l'échangeant contre quelques lointains archipels du Pacifique ; mais cela ne se fit pas :

6. Un document — aujourd'hui perdu — mentionne une cession de terrain à un commerçant ahoulan dès 1877.

7. C'est-à-dire le territoire situé sous l'autorité théorique de « Togoville ».

Lomé resta bloquée contre la frontière de la colonie voisine, avec une population qui y avait une bonne partie de ses attaches familiales comme de ses intérêts commerciaux.

Avant de s'installer, l'administration fit, en 1896, lever un cadastre de la ville, qui comptait alors 2 084 habitants (« dont 31 Blancs »). On y voit figurer presque toutes les rues de l'actuel centre commercial et surtout les deux axes principaux : la route de Kpalimé et celle d'Amoutivé, le long desquels la croissance de la ville s'étire vers l'intérieur du pays.

Ce cadastre dénombre environ 170 parcelles. Une vingtaine sont la propriété de compagnies allemandes, qui en louent une demi-douzaine d'autres<sup>8</sup>. L'essentiel de la ville est donc approprié par ces marchands ahoulan qui ont fondé Lomé quinze ans plus tôt. On note aussi des parcelles appartenant à des Mina et à quelques familles éwé d'Amoutivé. A la différence de la plupart des capitales africaines, où l'Etat colonial a accaparé — plus ou moins violemment — le sol urbain (quitte à le redistribuer en « concessions »), à Lomé la *propriété privée du sol* est donc reconnue dès le départ, officialisée par l'administration et ses cadastres successifs. Pour des gens venus d'ailleurs, le sol est dénué des valeurs religieuses et affectives qui, ailleurs, peuvent en interdire la vente. Eux sont venus à Lomé pour y faire fortune ; les terrains urbains sont une marchandise comme une autre, qu'on achète et qu'on revend pour faire le maximum de bénéfices : en ces temps d'essor urbain, on ne s'en prive pas ; et la spéculation bat son plein pendant toute la période allemande.

L'administration coloniale va donc respecter la ville des marchands (noirs et blancs) et s'installer à côté, dans l'actuel Quartier administratif, dont les 150 hectares de terrain domanial ont suffi jusqu'à nos jours aux besoins de l'Etat. Dès 1897, le gouverneur Koehler y fait construire son palais, avec tourelles et créneaux, d'où rayonnent les avenues reliant la ville des fonctionnaires à la ville des marchands. Progressivement, les bâtiments administratifs et les logements de fonction se multiplient. Beaucoup de ces constructions subsistent de nos jours, plus ou moins défigurées par les facilités de la climatisation.

Outre la fonction politique, les Allemands donnèrent aussi à Lomé, au début du siècle, un avantage économique décisif. Dès 1900, un premier wharf est construit. Sur cette côte rectiligne, où la barre est un obstacle dangereux, il attire immédiatement le trafic maritime : dès 1905 la dernière rade foraine, celle d'Aného, est fermée. Lomé a désormais le *monopole des échanges maritimes*, et donc de toutes les activités qui en découlent.

A partir de ce wharf, les Allemands allongent les voies ferrées : en 1905, le rail atteint Aného, en 1907 Kpalimé, en 1911 Atakpamé. Tout le « Togo utile » de l'époque est ainsi drainé comme par un entonnoir, que renforcent le réseau routier et les lignes télégraphiques. Les activités commerciales se concentrent désormais à Lomé et les marchands d'Aného délaissent rapidement leur vieille cité pour y transplanter leurs activités.

Capitale économique en même temps que capitale politique Lomé va désormais distancer irrésistiblement toutes ses rivales : la « *macrocéphalie* » — l'écart démesuré entre la plus grande ville et les suivantes — du Togo actuel trouve là son origine.

La population s'accroît : 1 500 habitants en 1891 (3 000 à Amoutivé et Bé), 2 000 en 1896, 3 000 en 1900, 4 000 en 1904, 6 000 en 1906, 8 000 en 1911... C'est un peuplement très composite : aux Ahoulan, Mina et Haoussa, s'ajoutent divers ressortissants des territoires anglais et français, et des Libériens<sup>9</sup>... Aux commerçants se sont joints les missionnaires : catholiques dès 1892, protestants en 1895. Des écoles primaires, privées et publiques, ont surgi, ainsi que des centres de formation professionnelle qui initient les premiers artisans aux techniques modernes. Des ateliers

8. Encore une tradition qui ne s'est pas perdue : le commerce étranger (européen ou surtout libanais) est plus volontiers locataire que propriétaire.

9. « Krumen », qui forment les équipages des navires et des baleinières franchissant la barre.

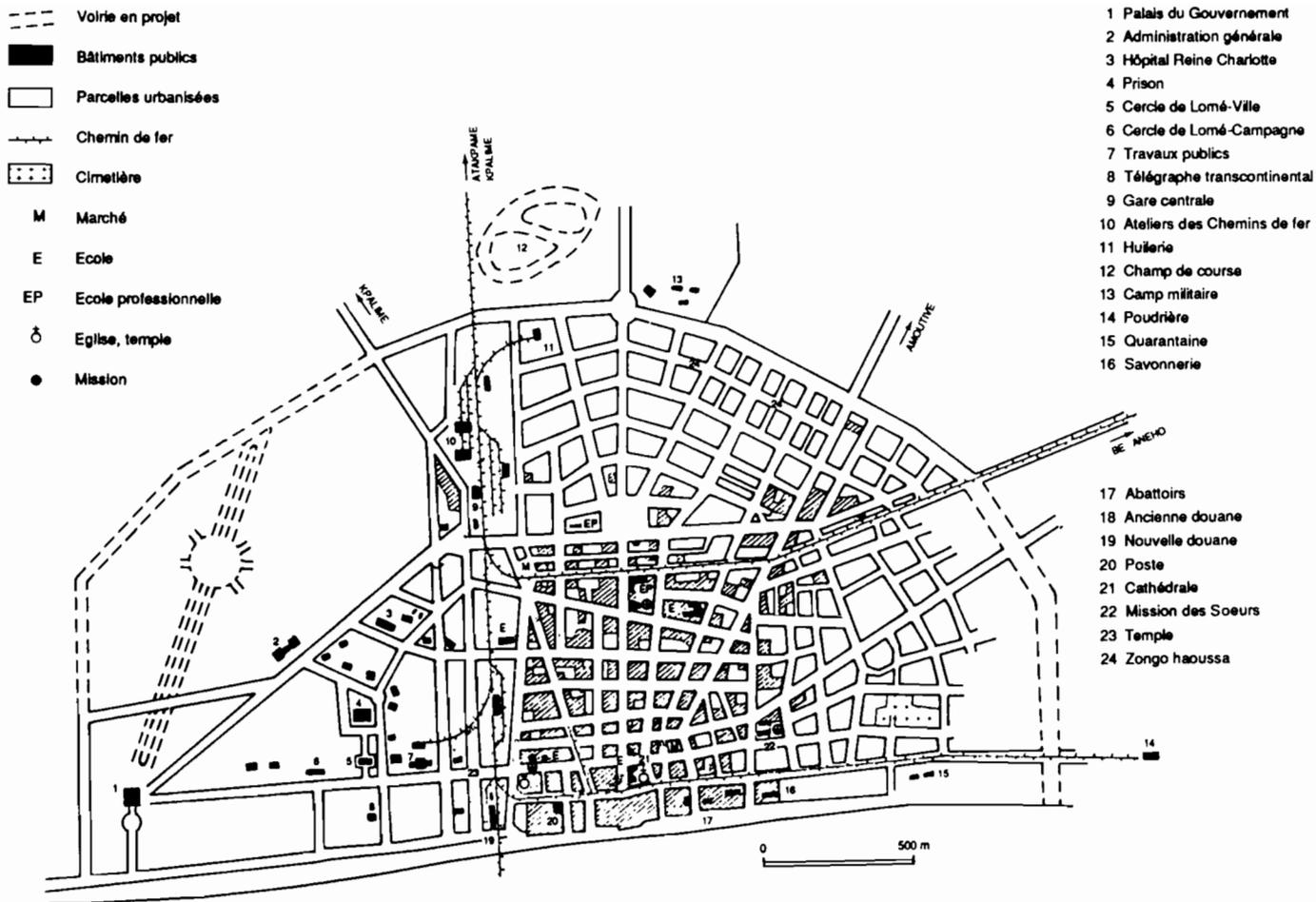


FIG. 2. — Lomé en 1913

apparaissent ; il y a une imprimerie, une usine d'huile de palme, une savonnerie, une banque, un hôtel... : tout l'équipement d'une vraie capitale (fig. 2).

Quand éclate la Première Guerre mondiale, le Togo, colonie pacifique, est à peine armé : les Allemands doivent capituler le 26 août 1914, et les vainqueurs se partagent le territoire occupé. Lomé avait été occupée sans résistance par les Britanniques dès le 7 août. Ceux-ci conservent la ville pendant six ans, jusqu'à ce qu'un nouveau partage du Togo attribue les deux-tiers du territoire à la France (avec Lomé et Kpalimé), sous forme d'un « mandat » de la SDN.

De ces six années anglaises, bien peu de traces matérielles : les occupants gèrent les affaires courantes au plus juste, sans même assurer l'entretien minimal des infrastructures. Le retour à une scolarisation en anglais<sup>10</sup> a cependant renforcé les liens avec l'Eweland britannique : longtemps encore, les bonnes familles de Lomé enverront leurs enfants finir leur scolarité en *Gold Coast*, qui reste le modèle alternatif au système allemand. Les Français — malgré les beaux discours — n'auront peut-être jamais été vraiment admis, à Lomé, comme des colonisateurs sérieux, ni définitifs.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1920, Lomé passe sous administration française. Celle-ci, pendant une douzaine d'années, sera très dynamique : elle doit imposer sa marque pour effacer celle de ses devanciers. La législation est rapidement alignée sur les pratiques de l'A.-O.F. : ainsi dès 1922 décide-t-on d'appliquer le décret de 1906 qui régit le statut des terres et le régime de la concession. En fait, cela reviendra à entériner l'appropriation du sol urbain de l'époque allemande. La procédure de la concession — l'attribution d'un lot par l'Etat de façon quasi gratuite, mais conditionnée par sa mise en valeur — ne sera appliquée à Lomé que dans un seul quartier, cent vingt lots attribués aux petits fonctionnaires à partir de 1928. On vend aux enchères, en 1924, les biens allemands saisis, que rachètent des compagnies françaises, mais aussi des Togolais. On change le nom des rues ; on achève progressivement le Boulevard circulaire ; on bâtit de nouveaux édifices publics : on électrifie (1926) ; on lance, en 1926-28, un nouveau wharf, deux fois plus important que l'ancien...

Lomé atteint les 12 000 habitants dans les années 1930. Les quartiers de l'époque allemande se transforment peu, hormis les nouveaux bâtiments administratifs. Par contre, l'espace compris entre cette vieille ville et le Boulevard circulaire se peuple rapidement. C'est l'épanouissement de l'architecture typiquement loméenne : maisons quadrangulaires de briques (cuites ou crues), à un ou deux niveaux, toits à quatre pentes, mur d'enceinte percé d'un porche monumental, le tout de couleur ocre, bois de rose ou sable... C'est dans ces quartiers que l'on retrouve le mieux cette homogénéité de formes et de couleurs qui fait le charme du vieux Lomé.

### Le modèle de croissance urbaine de Lomé

Les principales mutations de la période française sont d'*ordre social et politique* : c'est essentiellement l'affirmation des fondateurs de la ville, trois ou quatre décennies plus tôt — ou de leurs héritiers — comme un groupe social cohérent, dominant, ayant vocation à représenter toute la population autochtone.

Dès 1922, l'administration française a multiplié les organes consultatifs, en particulier le *conseil des notables* de la ville, composé de membres nommés, puis, à partir de 1925, élus par les chefs de famille. D'une fonction à l'autre, on retrouve toujours les mêmes personnages, à la fois commerçants, planteurs<sup>11</sup>, entrepreneurs en

10. Les Allemands n'avaient interdit l'usage de l'anglais — langue du commerce — dans les écoles de mission qu'en 1906.

11. Les cocoteraies couvrent tout l'espace autour de la ville, entre la lagune, les vieux villages et la mer.

transport, et surtout propriétaires des terrains urbains et péri-urbains.

C'est ce groupe social — aux origines diverses (Ahoulan, Mina, « Brésiliens », Métis, Ewé...) mais unifié par les mêmes pratiques économiques et sociales<sup>12</sup>, et surtout par l'enracinement dans la ville qu'ils ont fondée — qui va marquer le plus Lomé. Il semble bien, en effet, que l'*obsession de la maison particulière*, du « chez » (soi), qui caractérise si nettement Lomé par rapport aux autres capitales africaines, tire de là son origine. Ce sont ces notables, à l'origine commerçants aventureux venus là pour chercher fortune et qui l'y ont trouvée, maintenant riches et considérés, maîtres du jeu foncier et reconnus comme interlocuteurs indispensables par la puissance coloniale, qui incarnèrent leur réussite dans la maison familiale, reprenant là (mais portant à l'extrême) une tradition culturelle de la région : l'identification du chef de famille et de sa maison. Le sol ne porte pas de valeur sociale propre, puisque les habitants de Lomé ne sont pas des autochtones : c'est la maison qui cristallise la charge symbolique de la famille, qui exprime son succès et sa pérennité. C'est là que doivent se faire les funérailles du patriarche, là où se réunissent les héritiers — qui la conservent en indivision —, là où se réfugient les solitaires, les veuves, les divorcées<sup>13</sup> ; tandis que les hommes atteignant la maturité doivent partir, à leur tour, fonder une nouvelle maison de famille à la périphérie. C'est cette *logique de l'« essaimage »* qui explique le mécanisme de la croissance spatiale de Lomé.

Cette fixation psychologique des Loméens sur la maison familiale — qu'on ne peut en aucun cas revendre — est la cause de l'extraordinaire *stabilité foncière* de la ville : il n'y a que 9 % des terrains urbains à avoir connu une revente<sup>14</sup> ; tout le reste a été hérité ou acheté directement à l'ancien détenteur rural. On a d'ailleurs surtout revendu des terrains nus : 98 % des maisons de la ville ont été bâties par leur actuel propriétaire ou ses ascendants. A Lomé, « on n'habite pas chez quelqu'un d'autre ! » Le modèle est si puissant — et les maisons locatives abordables si rares<sup>15</sup> — que les immigrants du reste du pays (un tiers des Loméens vient du centre ou du nord) sont obligés de faire comme les autres, et d'édifier à Lomé la maison qui marque leur promotion sociale.<sup>16</sup>

On observe aussi que la plupart des achats de lots à bâtir se font à un prix standard (bien souvent 250 000 FCFA entre 1955 et 1980), alors que la surface peut varier, parfois du simple au double... C'est que le prix d'achat ne correspond pas à une quantité mesurable, à un nombre de mètres carrés éventuellement renégociables, mais à une *valeur d'usage* : la possibilité de bâtir sa maison de famille.

Il y a donc *très peu de spéculation foncière*, même au centre-ville, où 86 % des parcelles sont détenues par un propriétaire (individuel ou collectif) qui ne possède qu'un seul lot. Les mouvements fonciers en plein « Central Business District », où la plupart des entreprises sont locataires, sont très faibles : 12 % seulement des lots ont changé de mains de 1960 à nos jours. Car c'est plutôt l'offre — une famille qui se débarrasse d'un terrain pour liquider les conflits internes qu'il engendre — que la demande — les compagnies locataires ont des baux très favorables — qui anime le marché : ce qui fait que, en francs constants, les prix des années 1970 ne sont pas supérieurs à ceux des années 1920...

12. Ce qui n'empêche pas le maintien de subtiles hiérarchies entre ces strates, que sépare une cascade d'envies et de mépris, d'où la rareté des inter-mariages. On peut même se demander si cette société, faite au départ d'individualistes aventureux, a jamais eu de véritable cohésion sociale ; ce qui expliquerait l'originalité de la marginalité juvénile à Lomé, où ce sont les enfants de ces « bonnes familles » que l'on retrouve à l'abandon dans la rue.

13. D'où le déséquilibre très fort des taux de masculinité dans le centre-ville.

14. Enquête ORSTOM sur 1/10<sup>e</sup> des parcelles de la ville (1982-84).

15. Mis à part les quelques centaines de villas de luxe pour expatriés, statistiquement marginales même si elles représentent un potentiel économique non négligeable.

16. Dont une partie peut être louée, par chambre ou paire de chambres, à des « jeunes », encore incapables d'édifier leur propre maison.

A la périphérie de la ville, les terrains sont restés abondants, du moins jusqu'au début des années 1980<sup>17</sup>. Dès que les prix montaient, il suffisait donc aux candidats propriétaires de s'éloigner un peu plus pour retrouver des lots à bas prix, d'où la *croissance spatiale très rapide* de Lomé, qui a triplé sa surface entre 1970 et 1980, pendant que sa population ne faisait « que » doubler. Ce qui induit évidemment aujourd'hui de lourds problèmes d'urbanisme pour desservir et équiper ces vastes banlieues à très faible densité...

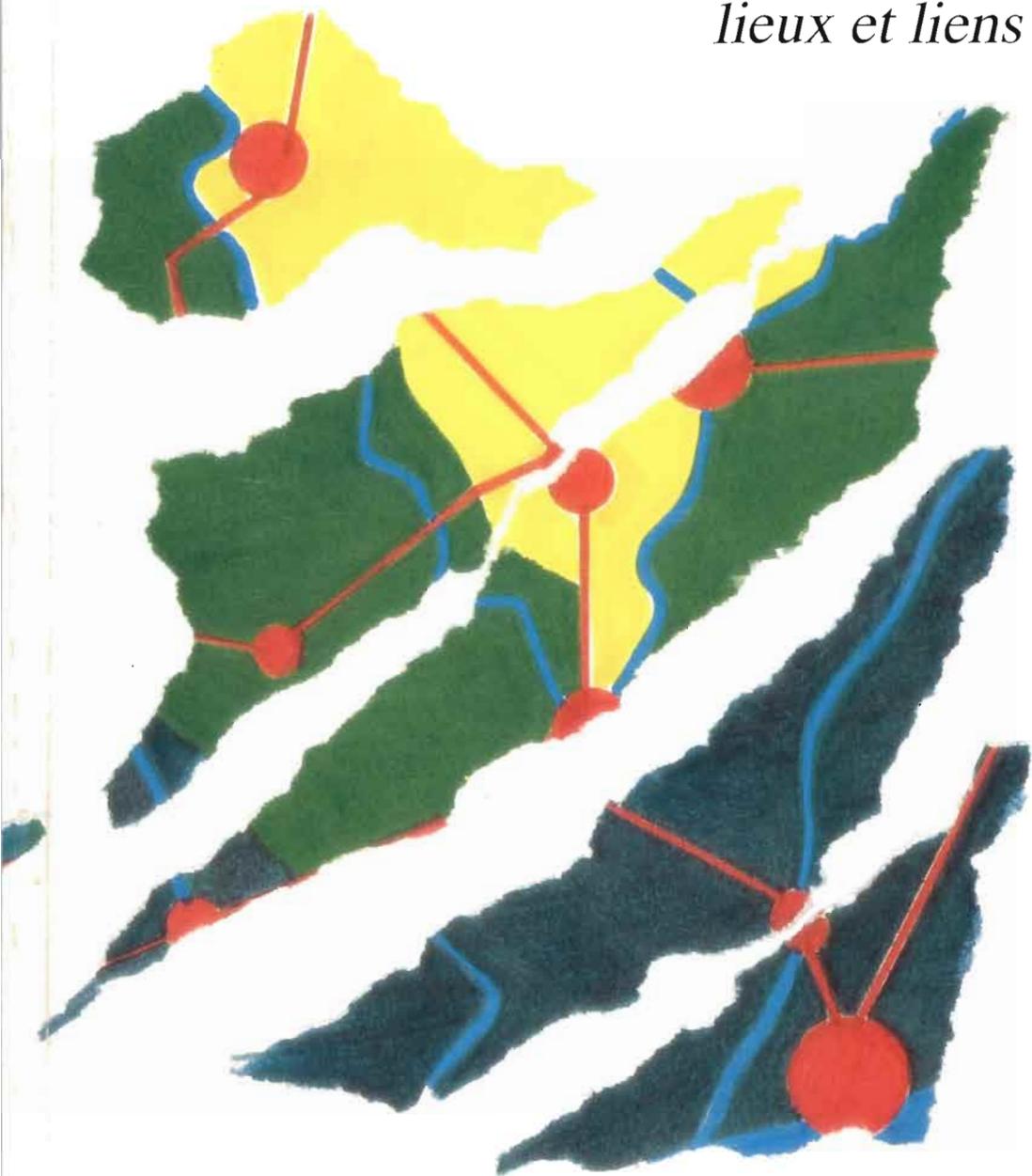
Autre conséquence spectaculaire du bas prix des terrains : les riches et les pauvres ont pu acheter côte à côte. C'est la qualité (et la rapidité) de la construction qui assure ensuite la distinction sociale. Ce n'est pas l'un des aspects les moins originaux de Lomé que cette *absence de ségrégation sociale* par quartier, dans cette ville où, jusqu'aux années 1980, les hommes arrivés à l'âge de la maturité<sup>18</sup> ont pu, pour la plupart, devenir propriétaire, selon le modèle social directement sécrété par la genèse de la ville.

17. La distance raréfie maintenant les terrains accessibles, mais la crise économique ralentit la demande et freine donc l'inflation.

18. En moyenne 35 ans (37 dans les années 1960-65, 33 dans les années 1975-80, signe de la prospérité de la ville dans les deux premières décennies de l'Indépendance).

# *Tropiques*

*lieux et liens*



**Editions de l'ORSTOM**

INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT EN COOPERATION

*avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique,  
de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales  
et du Ministère des Affaires Etrangères*

## Sommaire

**Présentation** - P. PELISSIER ET G. SAUTTER

**Avant-propos** - P. GOUROU

**Liens** - C. BLANC-PAMARD, A. LERICOLLAIS, J. GALLAIS,  
H. ATTIA

**Campagnes en devenir** - J.-Y. MARCHAL, O. HOFFMANN,  
L. MESCHY, J. PELTRE-WURTZ, J. BOULET, G. DANDROY,  
C. SEIGNOBOS, B. ANTHEAUME, V. LASSAILLY-JACOB,  
B. CHARLERY DE LA MASSELIERE, J. BOUTRAIS, M.-C.  
CORMIER-SALEM, A. LERICOLLAIS, C. BLANC-PAMARD,  
M. BENOIT, H. RAKOTO-RAMIARANTSOA, O. SEVIN, B.  
TALLET, Y. DEVERIN, J. RAMAMONJISOA, L. DUBOURDIEU.

**Autour des villes** - J.-L. CHALEARD, A. DUBRESSON, G.  
SALEM, M. LE PAPE, C. VIDAL, A. MANOU-SAVINA, P.  
PELTRE, G. MAINET, Y. MARGUERAT, J.-L. DONGMO,  
J. CHAMPAUD.

**Compositions d'espaces** - A. SECK, M.-C. AQUARONE,  
R. POURTIER, J.-P. RAISON, M. LESOURD, A. GASCON,  
M. PORTAIS, E. GU-KONU, C. TAILLARD, A. SAUSSOL,  
J. BONNEMAISON, L. CAMBREZY, J. PLYA, G. SAVONNET,  
E. BERNUS, J.-C. ROUX, A.-M. PILLET-SCHWARTZ, M. PE-  
PIN-LEHALLEUR, A. HALLAIRE, J. O. IGUE, A. SCHWARTZ.

**Liste des auteurs**

**Table des matières**